



DECISION D'ATTRIBUTION N°04/D/AC/CD/SG/2024
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 04/AONO/C.DS/SG/CIPM/2024 DU 02/01/2024
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL
AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET UN BLOC TOILETTE MODERNE A L'ECOLE
MATERNELLE DE FOTCHOULI DANS LE GROUPEMENT FOTO, ARRONDISSEMENT DE
DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST
« EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2024.

Le Maire de la Commune de Dschang
(Autorité Contractante)

- Vu la constitution ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000028/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de monsieur KEMLEU TCHABGOU Jacques Gabriel aux fonctions de Maire de la Commune de Dschang à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 ;
- Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution de budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 04/AONO/C.DS/SG/CIPM/2024 du 02/01/2024 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternel avec bureau du directeur et un bloc toilette moderne à l'école maternelle de Fotchouli dans le Groupement Foto, Arrondissement de Dschang, Département de la Menoua, Région de l'Ouest ;
- vu le Procès-verbal n° 43/PV/CDS/SG/CIPM/2024 du 30 Janvier 2024 portant dépouillement des offres ;
- vu le rapport d'analyse des offres en date du 31 Janvier 2024 ;
- vu la proposition d'attribution du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dschang du 31 Janvier 2024 .

DECIDE :

Article 1^{er} La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
TOJEL CONSTRUCTION B.T.P SARL BP: 2317 YAOUNDÉ TÉL. : 699 73 87 78	23 993 918 FCFA	03 Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

- Préfecture / Menoua ;
- Adjoints Maires ;
- Présidents Commissions
- ARMP (pour publication) ;
- MINMAP/ Menoua ;
- MINEPAT / Menoua ;
- MINDDEVEL / Menoua ;



Dschang, le

LE MAIRE,